



OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES METROPOLE / EPIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

Le 04 avril 2019, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole, s'est réuni en 130^{ème} assemblée, à la Maison du Tourisme, sous la présidence de M. Fabrice Hugelé, Président de l'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole.

Sur 11 membres titulaires :

Étaient présents :

1. Fabrice HUGELÉ, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
2. Geneviève BALESTRIERI, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
3. Yannick BELLE, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
4. Dominique ESCARON, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
5. Claus HABFAST, représentant de Grenoble Alpes Métropole,
6. Robert AVELINE, représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble
7. Pascal BARTHÉLÉMY, représentant la CITHI/UMIH,
8. Michel GUILLOT, représentant de la Chambre des Métiers de de l'Artisanat,
9. Christian HOFFMANN, président Label Ville.

Sur les membres associés :

Étaient présents également :

10. Marie-José SALAT, représentante de Grenoble Alpes Métropole,
11. Hervé THOUMINE, Trésorier Principal,
12. Fabienne TURPIN, directrice du tourisme et de la promotion du territoire métropole.
13. Samia BOUKRAA, contrôle de gestion métropole et ville de Grenoble,
14. Roland Monon, directeur-adjoint de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole.



Délibération n° 2019.931

Objet : Décision Modificative n° 1 (DM n° 1) 2019

L'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole soumet pour approbation la Décision Modificative n° 1 du budget principal 2019, pour les montants en dépenses et recettes de :

La section de fonctionnement :	3 500 €
La section investissement :	<u>0 €</u>
Soit un total :	3 500 €

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur décide, à l'unanimité par 9 voix Pour, d'approuver la décision modificative n° 1 de 2019

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.

Transmis en Préfecture

Le

Pour copie certifiée et conforme
Grenoble, le 04 avril 2019
Le Président, Fabrice Hugelé